

La Lettre de l'Ifrasec est la newsletter mensuelle de l'Institut français de sécurité civile. Elle a pour vocation de rendre compte des dernières publications de l'Ifrasec mais également de fournir un contenu diversifié afin de nourrir votre réflexion et votre curiosité sur les enjeux de la sécurité civile. Par exemple, chaque mois une interview «Paroles d'expert» vous permettra de découvrir une personnalité, un métier, une technologie ou un savoir-faire spécifique. Une revue d'actualités des événements touchant à la sécurité civile vous sera également adressée. Enfin, pour nourrir encore davantage votre réflexion, des présentations d'ouvrages seront faites afin de vous encourager à approfondir certains sujets indispensables à la compréhension des grands enjeux contemporains en matière de sécurité et de protection civile. Pour ce premier numéro, nous présentons l'ensemble des publications diffusées par l'Institut français de sécurité civile. « Paroles d'expert » met en exergue le Colonel Michel Marlot, directeur du SDIS 71 et auteur d'un essai intitulé « Itinérances d'un officier de sapeurs-pompiers ».

SOMMAIRE

LES PUBLICATIONS
DE L'IFRASEC

PAROLES D'EXPERT

ÉVÈNEMENTIEL

LES PUBLICATIONS DE L'IFRASEC

Études



La coopération européenne en matière de feux de forêts

Dans le cadre de la publication de sa première étude, l'Institut Français de Sécurité Civile a souhaité mettre en avant une problématique majeure de sécurité civile à savoir la coopération méditerranéenne en matière de feux de forêts.

En effet, chaque été, les pays du bassin méditerranéen sont confrontés au risque du feu de forêt. Mal maîtrisé, ce phénomène peut s'avérer très coûteux en matière environnementale et économique sans évoquer les pertes dramatiques en vie humaine qu'il occasionne parfois. Cette étude est un état des lieux mais également une invitation à repenser nos modèles d'actions et de préventions au niveau européen pour améliorer l'efficacité des secours.

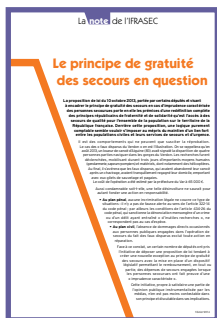
 Pour vous procurer l'étude : ifrasec.org



Entre approche économique et modèle social : regards sur le volontariat de sapeurs-pompiers


Le volontariat est au cœur du modèle de sécurité civile français. Il représente 80% des effectifs des sapeurs-pompiers. 67% du temps d'intervention est effectué par des sapeurs-pompiers volontaires et ceux-ci ne représentent que 17% des charges de personnels. Au-delà des chiffres et des logiques purement comptables, le modèle du volontariat s'appuie sur un corps composé de citoyens qui consacrent une partie de leur vie à servir et aider leur compatriote dans le besoin sur l'ensemble du territoire de la République française. L'étude de l'Ifrasec met en exergue les modalités de l'organisation du volontariat en France, ses enjeux, ses contraintes et trace, pour les années à venir, les lignes de progrès que la France devra accomplir afin de renforcer ce modèle qui rencontre le soutien de 97% de la population française.

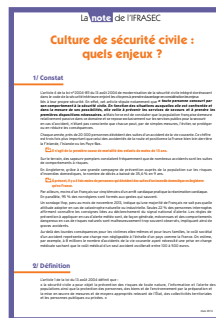
 Pour vous procurer l'étude : ifrasec.org



Le principe de gratuité des secours en question

La proposition de loi du 10 octobre 2013, portée par certains députés et visant à encadrer le principe de gratuité des secours en cas d'imprudence caractérisée des personnes secourues porte en elle les prémices d'une redéfinition complète des principes républicains de fraternité et de solidarité qu'est l'accès à des secours de qualité pour l'ensemble de la population sur le territoire de la République française. Derrière cette proposition, une logique purement comptable semble vouloir s'imposer au mépris du maintien d'un lien fort entre les populations civiles et leurs services de secours et d'urgence.

 Télécharger la note : ifrasec.org



Culture de sécurité civile : quels enjeux ?

Chaque année, près de 20 000 personnes décèdent des suites d'un accident de la vie courante. Ce chiffre est trois fois plus important que celui des accidentés de la route et positionne la France bien loin derrière la Finlande, l'Islande ou les Pays-Bas. Devant ce constat amer, il convient de renforcer la culture de sécurité civile de nos concitoyens. À travers cet exemple des accidents de la vie courante se dessine une France où le citoyen n'est pas encore complètement acteur de sa propre sécurité comme l'y invite pourtant la loi du 13 août 2004.

 Télécharger la note : ifrasec.org

PAROLES D'EXPERT



Rencontre avec le Colonel Michel Marlot, directeur du Sdis 71, dans le cadre de la publication de son ouvrage « Itinérances d'un officier de sapeurs-pompiers ».

1. Comment définiriez-vous l'innovation de manière générale ? Et plus concrètement, quelle forme peut-elle prendre lorsqu'il s'agit d'un S.D.I.S. ?

L'innovation, d'une manière «générale», est par nature une déviance à une norme qu'elle soit sociale, technique ou juridique. Dans notre monde très normé, où la conformité est très souvent ce qui est recherché par les organisations, la question posée est bien de savoir quelle place peut-on donner aux déviants dans nos organisations.

Chacun d'entre nous a une part de créativité. Cette créativité individuelle doit être encouragée par les organisations pour les transformer en «innovations» qui seront alors partagées et collectives.

Je crois que les S.D.I.S. sont un terrain très favorable. Les pompiers en opérations « innove » sur chaque intervention ; puisqu'elles sont toutes différentes. L'intelligence collective y est palpable et bien réelle. Prendre en compte ce potentiel dans le domaine fonctionnel n'est pas facile, il faut lutter contre les habitudes, être capable de changer de regard. Mais nous l'avons prouvé au S.D.I.S. 71, c'est possible (cf thèse Marc RIEDEL).

2. Vous évoquez dans votre ouvrage le rôle d'internet dans la transformation du rapport au savoir et donc du rapport au pouvoir. En quoi cela a changé la manière dont votre S.D.I.S. fonctionne aujourd'hui ?

Dans une organisation hiérarchique le « rendre compte » est la règle. Le chef se doit d'être informé, s'il ne l'est pas c'est une faute ; pour celui qui ne l'a pas fait, mais c'est aussi une faute pour un

chef de ne pas être au courant. Cet état de fait conduit souvent à l'inaction, avant de «pouvoir faire» il faut demander l'autorisation. Faciliter la circulation de l'information qui devient accessible par tous fait sauter ce verrou. La question posée à chacun n'est plus alors « ai-je l'autorisation », mais bien est ce que « je m'autorise à le faire » en toute connaissance de cause. Ce dont je suis certain aujourd'hui, c'est que le site intranet du S.D.I.S. est visité chaque jour par 1 000 agents sur les 2 000 logués et que 30 000 pages sont lues par jour ! Il y avait à n'en pas douter un besoin.

3. Dans la partie de votre ouvrage liée à l'organisation, vous évoquez la question des « réseaux d'intelligence territoriale ». Pourriez-vous nous donner une courte définition de cette notion ? Dans quelle mesure les sapeurs-pompiers peuvent être au cœur de ce réseau ?

Pour donner une courte définition de l'intelligence territoriale, je vais faire appel au bon sens de ma grand-mère, il suffit de croire à l'intelligence des acteurs des territoires et de créer des « espaces » où ils pourront se rencontrer et trouver des solutions concrètes et partagées aux problèmes.

À la fois le principe est simple mais il se heurte à 3 difficultés. En effet, il faut rompre avec les habitudes et, de fait, accepter de se remettre en cause, de regarder les choses autrement (pas toujours facile de changer de lunettes), accepter qu'il n'existe pas de solution unique, ni de solution immuable. Enfin, il faut croire (on est presque dans le domaine de la foi) que de ces échanges parfois rudes, c'est l'intérêt général qui primera.

Les sapeurs-pompiers sont à la fois des observateurs très avertis des ruptures sociétales (ils sont appelés chaque fois que ça ne va plus) et ils sont partout. C'est un atout dont il me paraît indispensable que nous prenions conscience et que nous puissions exploiter.

4. Le S.D.I.S. 71 a mis en place un portail d'information. Pourriez-vous préciser les raisons qui ont amenées à la création de ce dernier et ses fonctions principales ? Êtes-vous en mesure aujourd'hui d'avoir un retour d'expérience conséquent sur ce portail ? A-t-il changé les pratiques des sapeurs-pompiers ?

La question ne s'est pas posée de cette façon, la réponse apportée s'est plutôt imposée. En fait, la création n'a pas été une décision « classique », mais bien une démarche où nous avons expérimenté, co-construit avec les utilisateurs un portail collaboratif. En fait, il n'y a pas eu de cahier des charges, ni de conduite de projet au sens habituel du terme. C'est chemin faisant que les fonctionnalités se sont imposées finalement comme des évidences.

Cette démarche peut parfois être déstabilisante, il faut remettre en cause ce que nous avions patiemment appris au fil des années. Un projet collectif ne se décrète pas, il se co-construit. Il faut accepter que tout ne fonctionne pas comme prévu, l'erreur ne doit plus être considérée comme une faute, mais doit devenir apprenante.

Un vrai changement de paradigme qui permet aussi d'avoir de très bonnes surprises, notre portail n'a pas besoin de « Webmaster », de maître de la toile ! Tout un symbole : le portail du S.D.I.S. est très utilisé, mieux même quand il est tombé en panne 3 jours, le mécontentement a été palpable, c'est je crois un bel indicateur.

5. Vous décrivez tout au long de cet ouvrage l'évolution de vos relations avec les universitaires. Seriez-vous en mesure de nous préciser ce que cette relation vous a apporté d'un point de vue professionnel mais aussi personnel ? Quelles leçons en tirez-vous sur la nécessité, ou non, d'avoir une approche transversale des questions de sécurité civile en y intégrant des savoir-faire distincts ?


La relation avec les universitaires est effectivement une des clés des projets qui ont été conduits au S.D.I.S. 71. En fait, la confrontation des points de vue nous impose de changer de point de vue, de nous laver les yeux entre chaque regard. La rigueur d'une démarche scientifique, permet de changer de regard sur des évidences, ou des dogmes en les transformant en « hypothèses » que l'on peut soit réaffirmer, soit infirmer, mais en tous les cas que l'on revisite. Pour moi la leçon est claire et paradoxale à la fois, elle impose une grande « humilité ». On prend conscience à chaque instant que

l'on ne sait pas grand-chose, et elle permet aussi de « mieux s'affirmer », on se rend compte aussi que l'on sait des choses que les autres ne connaissent pas. En fait, ces échanges doivent impérativement être fondés sur la confiance ; confiance en ce que dit l'autre. En cas de désaccord, il suffit de vérifier sur le terrain des hypothèses. En fait, les questions sont plus importantes que les réponses. Très concrètement, de prime abord on pourrait se demander ce que des chronobiologistes ont à faire avec des pompiers, à la fois rien, à la fois tout. Nous avons trouvé des choses que nous ne cherchions pas directement. Et s'il y a une chose dont je suis désormais certain, c'est que nos organisations devraient systématiquement se poser la question du « quand », à savoir la question des temporalités dans leur approche des problématiques.

6. Vous concluez votre ouvrage sur votre attachement à la République et surtout au modèle français de sécurité civile qui repose sur l'association de professionnels et de volontaires. Quels seraient, selon vous, les principaux axes de travail / de progrès qui permettraient de renforcer ce modèle ?

J'ai vraiment l'impression que l'on ne prend pas assez en compte les caractéristiques de ce modèle unique d'organisation que sont les pompiers. Modèle hybride (volontaires et professionnels), modèle hybride de gouvernance (État, élus), modèle hybride d'organisation où l'institution et l'associatif sont indissociables. Ce qui à mes yeux est exceptionnel dans ce modèle c'est que les échanges ne sont pas que monétaires. Le temps passé n'est pas que de l'argent, le don contre don existe, il est palpable. C'est un vrai sujet d'étude.




 Pour vous procurer l'ouvrage : [cliquer ici](#)

EVÈNEMENTIEL

L'ENSOSP et l'ENTENTE pour la forêt méditerranéenne de Valabre ont organisé le 13 février dernier une journée dédiée à l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans la planification, la prévision et la gestion opérationnelle. Une centaine de participants ont pu assister et échanger en présence de nombreux représentants de SDIS, d'industriels et de structures institutionnelles (Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, préfectures, ministère de l'Intérieur, ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie).

Devant le succès de cette journée TIC, l'ENSOSP et l'Entente de Valabre ont décidé d'organiser un colloque dédié à l'usage des médias sociaux en situation de crise. L'Institut français de sécurité civile sera coorganisateur de cet événement qui se tiendra le 26 juin 2014 à l'ENSOSP.

 L'ensemble des actes de cette journée est accessible [ici](#)

Pour vous abonner à la newsletter, rendez-vous sur le site de l'Institut français de sécurité civile : www.ifrasec.org

IFRASEC
Institut français de sécurité civile

32 rue Bréguet
75011 Paris
www.ifrasec.org